Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

No. FDS : 260962
V003.4

Pattex Powerspray Colle En Spray Repositionable

Révision: 02.03.2016
Date d'impression: 04.03.2016
Remplace la version du:
12.06.2014

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit
Pattex Powerspray Colle En Spray Repositionable

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation prévue:
Colle à pulvériser

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Henkel & Cie AG
Salinenstraße 61
4133 Pratteln

Suisse

Téléphone: +41 (61) 825 70 00
Fax: +41 (61) 825 7444

ua-productsafety.de@henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence
En cas d'urgence, les pompiers d'usine d'Henkel sont à votre disposition jour et nuit au no. Tel. +49-(0)211-797-3350.

Centre Suisse d'Information Toxicologique (24h / 7jours): +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Aérosols	Catégorie 1
H222 Aérosol extrêmement inflammable.	
aérosol	Catégorie 3
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.	
Risques chroniques pour l'environnement aquatique	Catégorie 2
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:

Mention d'avertissement: Danger

Mention de danger:
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence:
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501 Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

2.3. Autres dangers
Les solvants contenus dans le produit s'évaporent pendant la transformation et leurs vapeurs peuvent former des mélanges vapeur/air explosifs / facilement inflammables.
Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute émanation du produit et le contact avec les yeux.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique générale:
Colle à vaporiser
Substances de base pour préparations:
Diméthyléther
Acétate d'éthyle

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Diméthyl Ether 115-10-6	204-065-8	70- 90 %	Flam. Gas 1 H220 Press. Gas H280
Acétate d'éthyle 141-78-6	205-500-4	1- <= 5 %	Flam. Liq. 2 H225 STOT SE 3 H336 Eye Irrit. 2 H319
N-Heptane 142-82-5	205-563-8	1- <= 5 %	Flam. Liq. 2 H225 Asp. Tox. 1 H304 Skin Irrit. 2 H315 STOT SE 3 H336 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0		1- <= 5 %	Flam. Liq. 2 H225 Asp. Tox. 1 H304 Skin Irrit. 2 H315 STOT SE 3 H336 Aquatic Chronic 2 H411

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:
Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:
Rincer l'intérieur de la bouche, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Il n'y a pas de données.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés:
Dioxyde de carbone,mousse, poudre, jet d'eau, eau pulverisée.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers
Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
Porter un équipement de sécurité.

Indications additionnelles:
Refroidir les récipients exposés en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
Porter un équipement de protection individuel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément a la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections
Voir le conseil a la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Bien ventiler les lieux de travail. Eviter les flammes nues, la formation d'étincelles et les sources d'ignition. Débrancher les appareils électriques. Ne pas fumer, ne pas faire de travaux de soudure. Ne pas rejeter les résidus dans les eaux.
Transport en voiture: laisser le récipient enveloppé dans un chiffon dans le coffre, jamais dans l'espace passagers.

Mesures d'hygiène:
Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Pour les bidons pressurisés: protéger des rayons directs du soleil et des températures supérieures à 50°C.
Les prescriptions de stockage pour aérosols sont de rigueur.
Ventiler suffisamment les lieux de stockage et de travail.
Stocker dans un endroit frais et sec.
< + 30 °C
Stocker à l'abri d'une source de chaleur.
Ne pas stocker avec desmatières/solutions inflammables.
Ne pas stocker avec des oxydants.
Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Colle à pulvériser

RUBRIQUE 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
Suisse

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m³	Type de valeur	Catégorie d’exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
oxyde de diméthyle 115-10-6 [OXYDE DE DIMÉTHYLE]	1.000	1.920	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
oxyde de diméthyle 115-10-6 [ETHER DIMÉTHYLIQUE]	1.000	1.910	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK
acétate d'éthyle 141-78-6 [ACÉTATE D'ÉTHYLE]				Si conformément aux valeurs de VLE et de BEL, il n'y a aucun risque de dommages génétiques.	SMAK
acétate d'éthyle 141-78-6 [ACÉTATE D'ÉTHYLE]	800	2.800	Valeur Limite Court Terme		SMAK
acétate d'éthyle 141-78-6 [ACÉTATE D'ÉTHYLE]	400	1.400	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK
heptane 142-82-5 [N-HEPTANE]	500	2.085	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
heptane 142-82-5 [HEPTANE (TOUS LES ISOMÈRES) (N-HEPTANE)]	400	1.600	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		SMAK
heptane 142-82-5 [HEPTANE (TOUS LES ISOMÈRES) (N-HEPTANE)]	400	1.600	Valeur Limite Court Terme		SMAK

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'exposition	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
oxyde de diméthyle 115-10-6	Eau douce					0,155 mg/L	
oxyde de diméthyle 115-10-6	Sédiments (eau douce)				0,681 mg/kg		
oxyde de diméthyle 115-10-6	Sol				0,045 mg/kg		
oxyde de diméthyle 115-10-6	Usine de traitement des eaux usées.					160 mg/L	
oxyde de diméthyle 115-10-6	Eau salée					0,016 mg/L	
oxyde de diméthyle 115-10-6	Eau (libérée par intermittence)					1,549 mg/L	
oxyde de diméthyle 115-10-6	Sédiments (eau salée)				0,069 mg/kg		
Acétate d'éthyle 141-78-6	Eau douce					0,26 mg/L	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Eau salée					0,026 mg/L	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Eau (libérée par intermittence)					1,65 mg/L	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Usine de traitement des eaux usées.					650 mg/L	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Sédiments (eau douce)				1,25 mg/kg		
Acétate d'éthyle 141-78-6	Sédiments (eau salée)				0,125 mg/kg		
Acétate d'éthyle 141-78-6	oral					200 mg/kg food	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Sol				0,24 mg/kg		

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'expositio n	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
oxyde de diméthyle 115-10-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		1894 mg/m3	
oxyde de diméthyle 115-10-6	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		471 mg/m3	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		1468 mg/m3	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		1468 mg/m3	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		63 mg/kg	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		734 mg/m3	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		734 mg/m3	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		734 mg/m3	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		734 mg/m3	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		37 mg/kg	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		367 mg/m3	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		4,5 mg/kg	
Acétate d'éthyle 141-78-6	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		367 mg/m3	
n-Heptane 142-82-5	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		300 mg/kg p.c. /jour	
n-Heptane 142-82-5	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		2085 mg/m3	
n-Heptane 142-82-5	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		149 mg/kg p.c. /jour	
n-Heptane 142-82-5	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		447 mg/m3	
n-Heptane 142-82-5	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		149 mg/kg p.c. /jour	
Naphta leger (petrole), hydrotraite <0.1% benzene 64742-49-0	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		773 mg/kg p.c. /jour	
Naphta leger (petrole), hydrotraite <0.1% benzene 64742-49-0	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		699 mg/kg p.c. /jour	
Naphta leger (petrole), hydrotraite <0.1% benzene 64742-49-0	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		699 mg/kg p.c. /jour	
Naphta leger (petrole), hydrotraite <0.1% benzene 64742-49-0	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		608 mg/m3	
Naphta leger (petrole), hydrotraite <0.1% benzene 64742-49-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		2035 mg/m3	

Indice Biologique d'Exposition:
aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:
Le produit a uniquement le droit d'être utilisé lors d'une aération et d'une ventilation intensives du poste de travail. Si une aération et ventilation intensives se sont pas possibles, un masque de protection des voies respiratoires indépendant de l'air ambiant doit être porté.

Protection des mains:
Les gants recommandés sont des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur >0.1mm, temps de pénétration < 30s). Les gants devront être changé après chaque contact même court ou contamination. Gants disponibles en magasins spécialisés: laboratoires, parmacies...
En cas de contact prolongé, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc nitrile conformément à la norme EN 374.
épaisseur > 0,4 mm
temps de pénétration > 10 minutes
En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme EN 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.). Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons délaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

Protection des yeux:
Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:
vêtement de protection approprié

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Bidon pressurisé aérosol incolore
Odeur	caractéristique
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	-41 °C (-41.8 °F); pas de méthode
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité (23 °C (73.4 °F))	0,88 g/cm3
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (23 °C (73.4 °F); Solv.: Eau)	partiellement soluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	
inférieures	1,1 %(V)
supérieures	32 %(V)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.2. Stabilité chimique
Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter
Des températures supérieures env. 50 °C

10.5. Matières incompatibles
Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Aucun connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:
La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité inhalative aiguë:
Le danger du produit provient de son effet narcotique après inhalation des vapeurs.
En cas d'exposition prolongée ou répétée, peut nuire à la santé.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	LD50	6.100 mg/kg	oral		rat	
N-Heptane 142-82-5	LD50	> 5.000 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)

Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Diméthyl Ether 115-10-6	LC50	164000 ppm		4 h	rat	
Acétate d'éthyle 141-78-6	LC50	200 mg/l		1 h	rat	
N-Heptane 142-82-5	LC50	29,29 mg/l	vapeur	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	LD50	> 18.000 mg/kg	dermal		lapins	Test Draize
N-Heptane 142-82-5	LD50	> 2.000 mg/kg	dermal		lapins	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	non irritant	24 h	lapins	

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	légèrement irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Acétate d'éthyle 141-78-6	non sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Diméthyl Ether 115-10-6	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
Acétate d'éthyle 141-78-6	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		Test Ames
N-Heptane 142-82-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		Test Ames

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Diméthyl Ether 115-10-6	NOAEL=> 10000 ppm	Inhalation	4 week6 hours/day, 5 days/week	rat	
Acétate d'éthyle 141-78-6	NOAEL=900 mg/kg	oral : gavage	90 ddaily	rat	EPA Guideline
Acétate d'éthyle 141-78-6	LOAEL=3.600 mg/kg	oral : gavage	90 ddaily	rat	EPA Guideline
Acétate d'éthyle 141-78-6	NOAEL=0,002 mg/l	Inhalation	90 dcontinuous	rat	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations générales:
La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.
Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

12.1. Toxicité

Écotoxicité:
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Diméthyl Ether 115-10-6	LC50	> 4.000 mg/l	Fish	96 h	Poecilia reticulata	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Diméthyl Ether 115-10-6	EC50	> 4.000 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Diméthyl Ether 115-10-6	EC50	> 1.000 mg/l	Algae			OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Diméthyl Ether 115-10-6	EC10	> 1.600 mg/l	Bacteria	30 mn		
Acétate d'éthyle 141-78-6	LC50	270 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus melanotus	DIN 38412-15
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC50	164 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia cucullata	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC50	> 2.000 mg/l	Algae	96 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	NOEC	2.000 mg/l	Algae	96 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC10	2.900 mg/l	Bacteria	18 h		
Acétate d'éthyle 141-78-6	NOEC	2,4 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
N-Heptane 142-82-5	LC50	> 220 - 270 mg/l	Fish	96 h	Leuciscus idus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
N-Heptane 142-82-5	EC50	1,5 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	LC50	> 1 - 10 mg/l	Fish			OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	EC50	3 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	EC50	> 1 - 10 mg/l	Algae			OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Diméthyl Ether 115-10-6	dans les conditions du test, pas de biodégradation d'observée	aérobie	5 %	EU Method C.4-A (Determination of the "Ready" BiodegradabilityDissolved Organic Carbon (DOC) Die-Away Test)
Acétate d'éthyle 141-78-6	facilement biodégradable	aérobie	100 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	facilement biodégradable	aérobie	89 %	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcen-tration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode

Diméthyl Ether 115-10-6	0,1					
Acétate d'éthyle 141-78-6	0,6					OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)
N-Heptane 142-82-5	4,66					OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	4 - 5,7					OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses **N° CAS**	**PBT/vPvB**
Diméthyl Ether 115-10-6	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Acétate d'éthyle 141-78-6	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
N-Heptane 142-82-5	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Naphta, pétrole, traité à l'eau, léger, <0.1% benzene 64742-49-0	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:
Eliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:
Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet
08 04 09 Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	1950
RID	1950
ADN	1950
IMDG	1950
IATA	1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	AÉROSOLS
RID	AÉROSOLS
ADN	AÉROSOLS
IMDG	AEROSOLS (n-Heptane)
IATA	Aerosols, flammable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	2.1
RID	2.1
ADN	2.1
IMDG	2.1
IATA	2.1

14.4. Groupe d'emballage

ADR
RID
ADN
IMDG
IATA

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Dangereux pour l'environnement
RID	Dangereux pour l'environnement
ADN	Dangereux pour l'environnement
IMDG	Dangereux pour l'environnement
IATA	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable
	Code tunnel: (D)
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15:Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 94,27 %
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique a été menée.

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Éléments d'étiquetage (DPD):

F+ - Extrêmement inflammable

N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

S23 Ne pas respirer les vapeurs.
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Indications additionnelles:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document.Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés

Annexe : scénarii d'exposition:

Les scénarii d'exposition pour le acétate d'éthyle peuvent être téléchargés sur le lien suivant :
http://mymsds.henkel.com/mymsds/.490394..en.ANNEX_DE.19414935.0.DE.pdf
Sinon, ils sont accessibles sur internet site www.mymsds.henkel.com, en saisissant les chiffres : 490394.